

A la découverte du patrimoine de Lignéres-Orgères.

Lignéres-Orgères doit son nom à l'association le 1^{er} janvier 1972 de deux communes. **Lignéres**, « terre où l'on cultivait le lin » a longtemps conservé la particule « la Doucelle », nom de la famille qui a probablement possédé la seigneurie de Resné dès le XI^e siècle. **Orgères** quant à lui, doit son nom à la culture de l'orge, pratiquée dans la région.

La commune est située à 74 km de Laval, 44 km de Mayenne et environ 30 km d'Alençon.

Elle appartient au Parc Régional « Normandie Maine » qui a son siège social à Carrouges à 5 km de Lignéres-Orgères.

Le patrimoine à visiter :

L'église Notre-Dame à Orgères (a)

Seuls le chœur et la nef auraient composé cette église vers la fin du XI^e ou le début du XII^e siècle. Les 2 chapelles ouvrant sur le chœur datent du XVI^e et du XVII^e siècle.

L'église de l'Assomption à Lignéres (b).

Cette église est de style baroque. La nef et les chapelles ont été construites en 1712 alors que la tour date de 1898.

La chapelle Notre-Dame-de-Grâce ou chapelle de Guimbert (c) a

été bâtie en 1639 par Noël Hubert, curé d'Orgères.

La chapelle Notre-Dame-de-Lourdes (d) a été construite en 1860 en demande de protection des orages de grêle. C'est une chapelle en pierre blanche, de style flamboyant, dédiée à Saint Jean-Baptiste et Saint Paul.

Le Prieuré de Saint-Ursin (e), constitué de granit et de grès armoricain, a été fondé en 1302 par l'ordre des Croisés de France, sous la protection de la Famille de Doucelle puis a été fermé en 1770.

Le Monument des Fusillés, en pierre de granit, situé à **La Fouchardière (f)**, a été érigé en 1946, à l'endroit même où ont été fusillés 7 maquisards (5 moururent au combat).

Le Monument aux Morts de 1939-1945. Granit sculpté par Marcel Pierre. Il a été inauguré le 13 juin 1948 par le Préfet de Mayenne. La position du soldat représente la vigilance.

Le Sacré Cœur (g). Statue de ciment sculptée par Marcel Pierre. Ce monument de 10 m de haut est situé sur la Butte de Monthard au point culminant de Lignéres-Orgères à 371 m d'altitude. L'abbé Beucher avait fait le vœu pendant la seconde guerre mondiale ; Le Sacré-Cœur a été inauguré par Monseigneur Richaud, évêque de Laval, le 25 avril 1948.

Le Musée des Moteurs et de l'Outillage (h). Ce musée présente une magnifique collection de plus de 1200 outils, 75 moteurs agricoles et de nombreuses machines représentant une quinzaine de métiers. Le Musée du Pain (en face de l'église). Musée privé appartenant à Mr et Mme Chol (anciens boulangers de Lignéres-Orgères), qui compte plus de 2000 objets. On note la présence de coffres à farine, de moulins à blé noir, portes de fours et des grains de blé datant de 3500 à 3800 ans. Ces grains ont été offerts à Mr Chol par le Docteur Wharen, archéologue suisse et découverts dans un sarcophage égyptien. Ces 2 musées sont ouverts les samedi et dimanches après midi et jours fériés à partir du 1^{er} mai jusqu'à la Toussaint.

L'eau à Lignéres-Orgères

Les Sources de Saint-Ursin (i). Le lieu-dit « St Ursin » porte le même nom que le ruisseau qui y paresse avant d'aller grossir la Gourbe, dans le département de l'Orne. L'ancienne chapelle de St Ursin était bâtie sur l'emplacement même d'une source chaude qui passe dans le pays pour jouir de vertus miraculeuses. La « source bouillonnante », d'abord dédiée à des divinités païennes, fut christianisée par des ermites venus se fixer à proximité de la forêt de monnaie pour former un Ermitage. Cette source avait des vertus thérapeutiques et était indiquée comme source thermale. En 1690, l'intendant de Tours signalait : « les eaux minérales de Lignéres » *d'après La Mayenne de village en village de Gilbert Chaussis.*

La communauté Monastique, dont on trouve des traces dès le XIII^e siècle prospéra durant 400 ans puis, à l'issue d'un lent déclin, suspendit son ministère en 1770. Les biens qui en dépendaient furent vendus « nationalement » en 1791.

Passée en plusieurs mains au cours du XIX^e siècle, la source de St Ursin fut en 1923 l'objet d'une demande d'expropriation par la commune de Bagnoles de l'Orne. L'issue en fut un moment incertain puisque le Préfet de la Mayenne émettait de sérieuses réserves. Cependant vers la même époque, le Président Edouard Herriot vint en cure à Bagnoles. Son influence dans les milieux gouvernementaux. Et ses relations amicales avec le Docteur Le Muet, maire de Bagnoles, aplanirent toutes les difficultés. C'est ainsi que, dès 1927, grâce aux mesures radicales prises par le Docteur Le Muet, l'eau de St Ursin coule dans la cité thermale sans contrepartie ni compensation pour la commune de Lignéres-Orgères.

Le captage de la Touchefouillère (j). C'est l'unique point d'approvisionnement en eau pour la commune et le réseau a été réalisé en 1978 en remplacement de celui des Noës. Le captage des Noës permettait d'alimenter par gravité le réseau. Sa faible productivité en période d'étiage est responsable de la pénurie d'eau qu'a connue la commune en 1976.

L'eau captée à la Touchefouillère se situe à 48 mètres en dessous de la margelle. Cette eau est ensuite traitée et refoulée jusqu'à une réserve de 500 m³ située juste en dessous du Sacré Cœur. L'eau redescend ensuite par gravité pour alimenter 440 foyers de la commune. La consommation journalière se situe entre 180 m³ l'hiver et plus de 30 m³ l'été.

La rivière.

Notre commune est traversée, au sud, par une rivière, le Tailleul ou « Tilleul » qui prend sa source dans le département de l'Orne et se jette dans la Mayenne, à St Calais du Désert.

C'est un cours d'eau d'un linéaire de 10,560 km, de 1^{ère} catégorie piscicole c'est à dire à salmonidés dominants, notamment avec la présence de la truite Fario. Des espèces d'accompagnement de la truite Fario, comme le vairon ou le chabot sont également présentes. On peut aussi y pêcher le gardon, la perche, le brochet et la chevaine. Le cours d'eau s'adresse à des pêcheurs sportifs. Il s'agit de parcours de pêche très intéressants à prospecter tant par la diversité d'habitats que par la richesse d'un environnement préservé. La pêche est possible, à une seule ligne, de mars à septembre pour tout détenteur d'une carte avec taxe piscicole. Les cartes peuvent être achetées au « bar-tabac » chez Mme Lemasson.